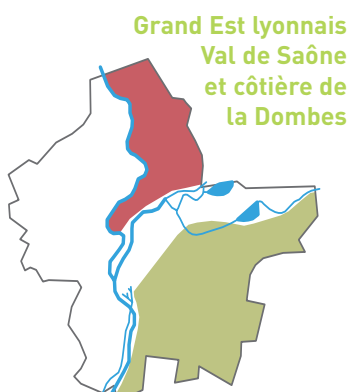


# AU NORD ET À L'EST

■ de vastes paysages  
de plateaux, côtières  
et plaines





## Les plateaux et la coteaux du nord-est de l'agglomération

Ce secteur de **coteaux** de la Dombes, prolonge le plateau aux "mille étangs". Il est délimité à l'ouest par le val de Saône (Genay à Sathonay-Village) et au sud par le Rhône (jusqu'à Rillieux-la-Pape).

Compte-tenu de la forte urbanisation, les espaces naturels et agricoles encore présents sont un enjeu fort pour la structuration de cette entrée de l'agglomération.

La zone agricole est constituée de céréaliculture et de maraîchage. Des boisements de Chênes, Charmes et Hêtres existent en plaine. Enfin, les milieux naturels les plus intéressants se trouvent dans les fonds de vallons des ruisseaux venant de la Dombes pour se jeter dans la Saône (Echets, Vosges).

### Mais qu'est-ce que c'est ?

**Mollard** : butte morainique de 30 à 40 m de haut, aux pentes assez raides, généralement recouvertes de forêts à Chêne pédonculé. Les mollards sont en fait des résidus de l'érosion faite par les glaciers lors de leurs avancées. On en trouve plusieurs dans l'est lyonnais.

**Coteaux** : coteaux abrupts taillés par les cours d'eau dans les couches épaisses de sédiments déposés par les glaciers.

L'Epervier d'Europe et le Bouvreuil sont hôtes de ces lieux. Quelques espèces floristiques sont notables : le petit Houx, la Viorne mancienne, l'Arum maculé.



## Le grand Est lyonnais (à l'Est du Rhône)

Ce secteur est constitué de vastes étendues agricoles, avec de la culture maraîchère sur les sols limoneux (qui sont les plus riches) et de la céréaliculture sur les sols plus caillouteux. Fortement urbanisé, il compte de nombreux équipements (autoroute, aéroport, TGV). Aussi, la préservation et le développement du réseau d'espaces naturels boisés existants sont primordiaux.



Quelques buttes boisées (chênaies et charmaies, taillis de Chênes pubescents et pédonculés) appelées **mollards** viennent pimenter le paysage. Le bocage ancestral (réseau de haies d'Aubépine, de Cornouiller, d'Épine noire) subsiste localement.

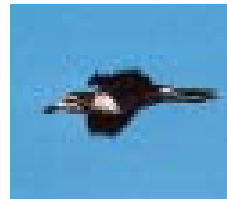
Ce paysage favorise la présence d'une avifaune caractéristique : rapaces (Buse variable, **Faucon crécerelle**, Chouette) et surtout le rare Oedicnème criard. Près d'un quart des couples de **Courlis cendrés** du département s'y reproduit. Renards, Blaireaux et Lapins y sont nombreux.

## 🕒 Les actions du Grand Lyon

■ La **Communauté urbaine**, dans le cadre du schéma directeur de l'agglomération, **a prévu la préservation d'un "V Vert"**. Il s'agit de conserver la charpente paysagère en forme de V enrichissant le paysage et permettant des liens (par des sentiers) entre les espaces. Un projet nature est en cours sur la branche nord du V vert, tandis que sur la branche sud, quelque 40 ha ont été reboisés et valorisés formant la forêt de Feuilly.

## Faune et flore

**L'Oedicnème criard** (*Burhinus oedichemus*) Ce petit échassier est surnommé Courlis de terre. Long d'environ 40 cm, de couleur brune, il est plutôt d'activité nocturne et se nourrit d'insectes. Il vit sur les champs cultivés et les labours. Sur la communauté urbaine de Lyon, où il nidifie, il est présent de mars à mi-octobre. On recense une vingtaine de couples. Cet oiseau rare est protégé à l'échelle européenne.



**Le Sceau de Salomon** (*Polygonatum multiflorum*) Cette plante des sous-bois clairs et humides fleurit d'avril à juin. Avec ses fleurs pâles et ses baies bleues noirâtres (légèrement toxiques), elle échappe souvent à l'œil du promeneur.



Son nom lui vient de la cicatrice, semblable à un sceau, laissée chaque année par les tiges sur le rhizome (tige souterraine vivante, souvent horizontale, émettant chaque année des racines et des tiges aériennes).